

Image not found or type unknown



Refus par la direccte metier en tension

Par **Abdelatif Guerrout**, le **01/09/2018** à **02:51**

Bonjour,

Je suis ingénieur civil spécialisé, d'origine algérienne. J'ai décroché un CDI en France. Mon futur employeur a lancé la procédure d'introduction et mon dossier est au niveau de la Direccte.

Je voulais savoir, dans le cas des métiers en tension, s'il y a un risque de refus si on n'a pas de réponse au bout de deux (02) mois ?

Merci.